

Les Droits Des Enfants Sur Les Parents

<"xml encoding="UTF-8?>

Le résultat de tout travail qu'un employé accompli au profit d'un employeur s'appelle le



"droit" de l'employé, et le travail effectué s'appelle "devoir" ou "obligation".

Si un homme emploie un travailleur moyennant salaire, le paiement du salaire est le devoir de l'employeur, et la perception du salaire est le droit du travailleur. Si l'employeur ne paie pas le salaire, c'est le droit du travailleur de le lui réclamer.

Nous savons tous que l'homme n'a pas été créé pour vivre éternellement et, après tout, il devra quitter ce monde tôt ou tard. C'est pourquoi Allah Tout-Puissant a introduit le système de reproduction, afin que les gens puissent engendrer des enfants, et pour que ce système fonctionne normalement, Il les a dotés d'une tendance naturelle à la procréation, ce qui permet à l'espèce humaine d'être à l'abri de l'extinction.

Etant doté de cette tendance à la procréation et à la perpétuation de son espèce, il est tout à fait naturel que l'homme pense que sa progéniture fait partie de son propre corps, et qu'il considère la vie de celle-ci comme sa propre vie. L'homme investit tous ses efforts, et endure beaucoup, pour assurer le confort et le succès de la vie de sa progéniture, car il considère la destruction de ses enfants comme équivalent à sa propre destruction. En fait, il ne fait qu'accomplir le processus de procréation de l'espèce humaine. Il en résulte qu'il est obligatoire pour les parents de souscrire à ce principe qui est en parfaite harmonie aussi bien avec sa conscience humaine qu'avec sa Loi religieuse. Par conséquent, les parents doivent élever leurs enfants de la meilleure façon, afin qu'ils grandissent comme des personnes civilisées. Ils doivent leur fournir tous les moyens et commodités qu'ils estiment nécessaires pour eux-mêmes.

Voici quelques conseils aux parents, pour qu'ils s'acquittent convenablement de leurs devoirs envers leurs enfants:

- 1) Dès la naissance d'un enfant, les parents doivent poser les fondations de sa bonne conduite morale et de ses vertus, éviter de l'effrayer avec des contes superstitieux, et l'écarter de tous actes répréhensibles. Ils ne doivent ni mentir, ni prononcer des mots grossiers et indécents devant lui. Ils doivent eux-mêmes accomplir des actes nobles afin de lui inculquer l'esprit de bien, et lui suggérer ainsi l'accomplissement de bonnes actions lorsqu'il sera grand. Ils doivent également lui montrer le travail dur, le courage, le sens de la justice, la gentillesse, etc. afin de susciter en lui ces qualités, conformément à la "loi du transfert du sens de la morale".
- 2) Ils doivent prendre soin des besoins essentiels de leur enfant, tels que la nourriture et autres nécessités de la vie, et ce jusqu'à ce qu'il devienne indépendant. Ils doivent veiller à sa santé et à son hygiène, afin qu'il puisse recevoir son éducation et sa formation avec un esprit et un corps sains.
- 3) Lorsque l'enfant atteint l'âge de la scolarité, soit à l'âge de sept ans environ, ils doivent louer pour lui les services d'un tuteur ou d'un éducateur, avec des qualités de bon instituteur, afin de lui assurer une éducation et une formation saines, et pour qu'il soit versé dans le raffinement spirituel, la modération, la tolérance et la bonne conduite.
- 4) Lorsque l'enfant atteint l'âge de la majorité, ses parents doivent l'emmener avec eux lors des visites qu'ils rendent aux proches, ainsi qu'à la Mosquée et aux réunions sociales, afin de lui assurer un entraînement pratique en matière de comportement, coutumes et manières en société.

* ALLAMA TABATABAI, Mohamad Hussein, Universalité de l'Islam, Publication de La Cité du .Savoir, Traduit de l'anglais et édité par AL-BOSTANI, Abbas, Canada